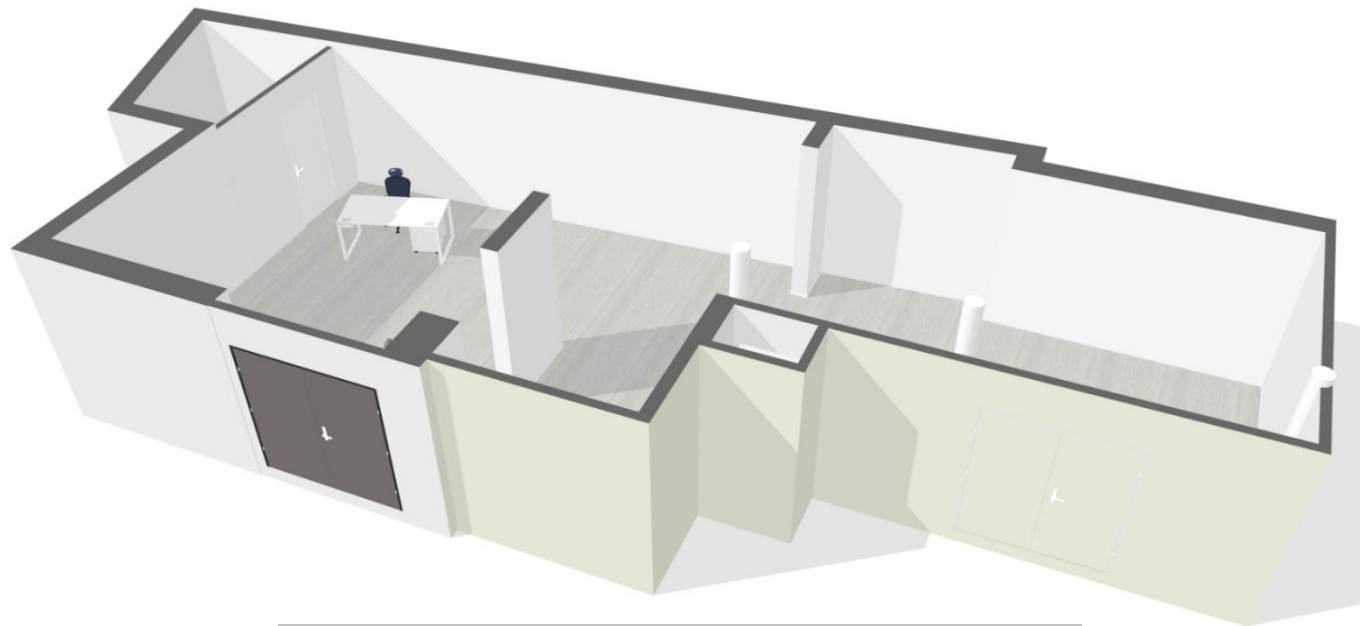
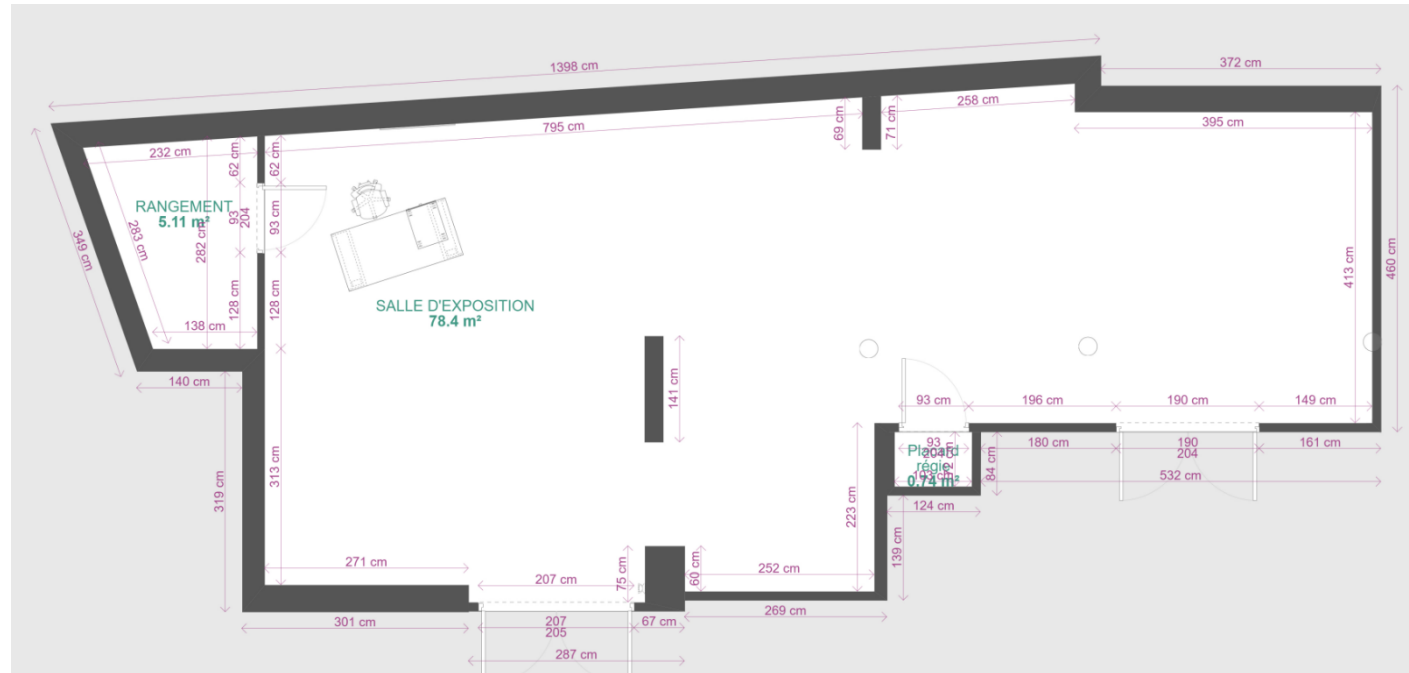


## PLAN ET VISUELS DE LA SALLE



## FORMULAIRE - DEMANDE D'EXPOSITION

Appel à projets 2022 - 2023

Espace Charles Atamian – L@ Bibliothèque  
16 Rue Gautté 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE

**Franck HENNEGUELLE**  
Direction des Affaires Culturelles  
Service Arts Visuels  
Ville de Saint Gilles Croix de Vie  
86, Quai de la République - CS 80629  
85806 Saint Gilles Croix de Vie  
[fhenneguelle@saintgillescroixdevie.fr](mailto:fhenneguelle@saintgillescroixdevie.fr)  
[culture@saintgillescroixdevie.fr](mailto:culture@saintgillescroixdevie.fr)  
02.51.54.94.63 / 02.51.60.54.00

Référence dossier

IDENTIFICATION DE L'ARTISTE OU ORGANISME DEMANDEUR : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... ville : .....

Téléphone portable : ..... fixe : ..... email : .....

Nom d'artiste : .....

Site internet : .....

Identification M.D.A (Maison Des Artistes) /SIRET : ..... / .....

### TYPE D'EXPOSITION PROPOSEE

Mise en œuvre de projets d'éducation artistique auprès :

Des scolaires       Du tout public

Thématique, le cas échéant :

Discipline :

### DOCUMENTS A FOURNIR

- Parcours et démarches artistiques
- Dossier de presse (max. 5 pages)
- Projet détaillé des expositions proposées
- Description des actions de médiation culturelle tout public/ public scolaire
- Dossier visuel avec photographies haute définition (600 dpi)  
(Descriptions, titre, matériaux, dimension, année)
- CV justifiant des compétences pédagogiques

Aucun dossier n'est retourné. L'inscription est à envoyer par lien wetransfer (ou équivalent) aux adresses suivantes : [fhenneguelle@saintgillescroixdevie.fr](mailto:fhenneguelle@saintgillescroixdevie.fr) ET [culture@saintgillescroixdevie.fr](mailto:culture@saintgillescroixdevie.fr)

Signature

## Espace Charles ATAMIAN – L@ Bibliothèque

FEUILLE SYNTHETIQUE

NOM DU COLLECTIF D'ARTISTES :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

SITE INTERNET :

TITRE DES EXPOSITIONS :

NUMERO SIRET, MDA OU AGESEA :

PRÉSENTATION SYNTHETIQUE DE VOTRE DEMARCHE ARTISTIQUE :

NOMBRE D'ŒUVRES PRÉSENTÉ :

FORMATS LES PLUS COURAMMENT UTILISÉS :

SUPPORTS UTILISÉS :

TECHNIQUES UTILISÉES :

TRANSPORT : l'artiste doit être en mesure de transporter les œuvres et d'effectuer le montage et démontage

RÉTROSPECTIVE DE VOS EXPOSITIONS (références) :

RETOUR DE PRESSE :

PROPOSITIONS ET ACTIONS A DESTINATION DES PUBLICS (scolaires, seniors, etc...) :

DOSSIER PÉDAGOGIQUE OU ÉLÉMENTS A TRANSMETTRE AUX ÉCOLES ET AUTRES INSTITUTIONS (EPHAD I.M.E.)

DECRIEZ EN QUELQUES MOTS LE THEME QUE VOUS SOUHAITERIEZ PRESENTER

(Dans le cas d'une exposition thématique)

REMARQUES EVENTUELLES :

## VISUELS ET ESTIMATION FINANCIERE PAR ŒUVRE A JOINDRE IMPERATIVEMENT

### ASURANCES

Le collectif d'artistes doit fournir à la commune une attestation d'assurance couvrant la responsabilité qu'elle peut encourir du fait de l'occupation des locaux, et notamment les dommages qu'il pourrait occasionner aux locaux et mobiliers mis à sa disposition, ainsi qu'aux tiers. Le collectif d'artistes paie les primes et cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la commune puisse être mise en cause.

Nombre d'œuvre :  Pour un montant de :

Visuel/descriptif/dimension/valeur d'assurance